

ARRETE

Objet : Tableau annuel d'avancement de grade pour l'année 2026

Le Maire de la Ville d'Issoire,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 216-2, L. 522-4, L. 522-23 à L. 522-31,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune,

Vu la délibération n° 2007 02 25 en date du 16 juillet 2007 relative à la fixation des taux de promotion d'avancement de grade,

Vu l'arrêté portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 1^{er} février 2024 après avis du comité social territorial en date du 5 janvier 2024,

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours,

Arrête

Article 1^{er} :

Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2026 est établi comme suit :

Avancement au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe :

Nom et Prénom	Grade actuel	Date d'effet
BIANCO Magali	Rédacteur	01/07/2026
BONNET Véronique	Rédacteur	01/07/2026
LAKOTA Yannick	Rédacteur	01/07/2026

	Total	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	3	2	1
Inscrits	3	2	1

Avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe :

Nom et Prénom	Grade actuel	Date d'effet
DUPUY Karine	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	01/10/2026

	Total	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	3	1	2
Inscrits	1	1	0

Avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe avec examen :

Nom et Prénom	Grade actuel	Date d'effet
MINET Noëlle	Adjoint administratif	01/07/2026

	Total	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	1	1	0
Inscrits	1	1	0

Avancement au grade d'assistant de conservation du patrimoine principal de 1^{ère} classe :

Nom et Prénom	Grade actuel	Date d'effet
BEAUVERT Sylvie	Assistant de conservation principal 2 ^{ème} classe	01/07/2026

	Total	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	1	1	0
Inscrits	1	1	0

Avancement au grade d'animateur principal de 1^{ère} classe :

Nom et Prénom	Grade actuel	Date d'effet
BOTO Isabelle	Animateur principal 2 ^{ème} classe	01/07/2026

	Total	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	1	1	0
Inscrits	1	1	0

Avancement au grade de technicien principal de 1^{ère} classe avec examen :

Nom et Prénom	Grade actuel	Date d'effet
MARQUES Gilles	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	01/07/2026

	Total	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	1	0	1
Inscrits	1	0	1

Avancement au grade de technicien principal de 2^{ème} classe :

Nom et Prénom	Grade actuel	Date d'effet
ALRIC Fabrice	Technicien	01/07/2026

	Total	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	1	0	1
Inscrits	1	0	1

Avancement au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe :

Nom et Prénom	Grade actuel	Date d'effet
BABUT Fabrice	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	01/10/2026
DUPARC Evelyne	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	01/10/2026
LIGOT Nicolas	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	01/07/2026
POULET Clémentine	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	01/07/2026
VORE Jean-Claude	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	01/10/2026

	Total	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	10	7	3
Inscrits	5	2	3

Avancement au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe :

Nom et Prénom	Grade actuel	Date d'effet
ASENCI Cindy	Adjoint technique	01/07/2026
DEPALE Mathylde	Adjoint technique	01/10/2026
DUMAS Priscilla	Adjoint technique	01/07/2026
MARTIN Karine	Adjoint technique	01/07/2026
MOREL Jean-François	Adjoint technique	01/07/2026
PEREIRA Laetitia	Adjoint technique	01/07/2026

	Total	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	18	9	9
Inscrits	6	5	1

Article 2 :

Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Puy-de-Dôme qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522-26 du code général de la fonction publique.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Les juridictions administratives peuvent être saisies par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 :

Madame la Directrice des Ressources Humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :
Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,
Monsieur le Receveur municipal,

Fait à Issoire, le 4 juin 2026
Le Maire,

Nombre de pages : 4

 Maire et par délégué
Adjointe,

Sandra PETEILH